



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 26 septembre 2025

Objet : Animanice Saint Pancrace

Madame la Vice-présidente de la FSSSCT de la Ville de Nice,

Lors de notre visite, le mardi 9 septembre, nous avons constaté plusieurs problématiques concernant les locaux de l'Animanice « Saint Pancrace ».

Tout d'abord, nous avons constaté de nombreuses infiltrations d'eau sur l'ensemble du site. Les jours de fortes pluies, les agents sont obligés de placer des seaux sous les puits de lumière articulés (Photo 1).

Dans le couloir du rez-de-chaussée, le mur se désagrège à la suite de ces infiltrations d'eau (Photo 2).

Dans la salle polyvalente de 200 mètres carrés, le matériel électrique (ex : chaîne hifi,...) ne peut être branché sur les prises du mur gauche car cette infiltration d'eau a causé un défaut électrique.

Dans le hall d'entrée, nous pouvons voir une importante accumulation de toiles d'araignée qui date de plus de 2 ans. La société privée de nettoyage devait s'en occuper cet été, mais à ce jour rien n'a été fait (Photo 3 et 4). Un vasistas a été condamné par du carton pour éviter que l'air froid s'infilte l'hiver (Photo 5 et 6).

De plus, les agents nous ont fait remonter leurs problématiques quotidiennes :

- Tous les matins, ils doivent réamorcer le chauffe-eau. Une pièce est à changer depuis plus d'un an.
- Dysfonctionnement du chauffage l'hiver, celui-ci ne se met en route qu'à 13h30.
- Pas de climatisation l'été, les agents doivent composer avec 4 ventilateurs pour tout le complexe.

Enfin, il est demandé aux agents du site d'ouvrir et fermer le jardin public attenant. Nous souhaiterions savoir pourquoi cette mission, non inscrite dans leur fiche de poste, leur incombe.

Pour notre syndicat, il est urgent d'intervenir afin de trouver des solutions adaptées dans les meilleurs délais.

Nous demandons également que ce dossier soit présenté et suivi par la FSSSCT.

Veillez agréer, Madame la Vice-présidente, l'expression de nos sincères salutations.

Pour les mandats CGT en FSSSCT de la ville de Nice

Mathilde MALHERBE



Photo 1



Photo2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6